



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

FONDÉE LE 13 JUIN 1986 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 28 OCTOBRE 2005

sous le haut patronage de
S.A.Eme Fra' Andrew Bertie †
Prince et LXXVIII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

Siège social : 10, place des Victoires - 75002 Paris
Téléphone-Télécopie : 01.42.96.48.36



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

- | | |
|-----------------------------------|--|
| M. Robert Mathern (1906-1998) | M. (1907-1999) et Mme Michel Pomarat |
| M. Melchior d'Espinau (1915-2000) | M. Antoine Hébrard |
| M. Jean Grassion (1914-1999) | Mme van der Sluijs, née Simone Lacroix (1917-1998) |
| Mme Cino del Duca (1912-2004) | et M. Adrien van der Sluijs. |

ANCIENS PRÉSIDENTS

- Bailli-prince Jean-Louis de Faucigny-Lucinge (1986-1992)
- Bailli-comte Géraud Michel de Pierredon (1992-2006)

CONSEIL D'ADMINISTRATION (10 septembre 2009)

- Président : M. Jean-Bernard de Vaivre, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres), grand officier du Mérite de l'Ordre de Malte.
- Vice-Présidents : M. Georges Dusserre, chevalier de grâce magistrale de l'Ordre de Malte, ancien conservateur du musée départemental de Gap.
M. Gabor Mester de Parajd, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean (Grand Bailliage de Brandebourg), architecte en chef des Monuments historiques, correspondant de l'Académie d'architecture.
- Trésorier émérite : Baron Raymond Durègne de Launaguët, chevalier en obédience, conseiller historique honoraire de la Représentation officielle de l'Ordre souverain auprès de la France, membre honoraire de l'Académie de marine.
- Trésorier : M. Roger Ciffréo, expert-comptable et commissaire aux comptes en retraite, chevalier de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.
- Secrétaire : M. Michel Hauser, chevalier du mérite de l'Ordre de Malte.

Autres membres (ordre alphabétique)

- M. Alain Blondy, professeur aux universités de la Sorbonne et de La Valette.
- Me André Damien, chevalier grand-croix de grâce magistrale, membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Conseiller d'Etat honoraire, Lieutenant de France émérite de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.
- M. Alain Demurger, maître de conférences honoraire, Université de Paris 1.
- M. Jean Favier, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), ancien directeur général des Archives nationales et président de la Bibliothèque nationale de France, président de la commission française pour l'UNESCO.
- M. Antoine Hébrard, chevalier du mérite de l'Ordre de Malte, président-directeur général du Who's Who in France et du Bottin Mondain.
- M. Philippe Plagnieux, professeur à l'Ecole des chartes et à l'Université de Franche-Comté.
- M. Jean-Christian Poutiers, archéologue.
- M. Michel Ramousse, chevalier de grâce magistrale, correspondant de la Société pour la région Bourbonnais, Velay, Basse-Auvergne, Forez, Vivarais, Gévaudan.
- M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), archiviste-paléographe, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
- Mme Françoise Roux, secrétaire générale de la Société historique Ernest d'Hauterive.
- M. Georges Souville, chevalier de grâce magistrale, directeur de recherche honoraire au C.N.R.S., membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.
- Madame Michèle Zanetta, Dame de Grâce magistrale en obédience, professeur à l'Institut international de Lancy (Genève), conservateur du musée de la commanderie de Compesières.

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

- M. Raoul Chevreul : Bourgogne.
- M. Michel Ramousse : Bourbonnais, Basse-Auvergne, Velay, Forez, Gévaudan, Vivarais.
- † M. Louis Wiederkehr : Haute-Alsace.
- M. Lucien Gerbeau : Albigeois, Haute-Auvergne, Limousin, Marche, Quercy, Rouergue.
- Mme Michèle Zanetta : Suisse.

SOMMAIRE DU BULLETIN N° 25

	Pages
<i>Les Hospitaliers au Lango - Le château de Narangia</i>	
Jean-Bernard de Vaivre	4
Résumé en anglais.....	47
<i>Au crépuscule de Venise et de l'Ordre : les funérailles de l'amiral Angelo Emo (1731-1792) à Malte</i>	
Alain Blondy	49
Résumé en anglais.....	57
<i>Les chevaliers de St Jean à Malte (1530-1798) : promoteurs du culte de St Paul</i>	
Mgr John Azopardi	58
Résumé en anglais.....	64
<i>Early drawings of Rhodian buildings</i>	
Anthony Luttrell.....	65
Résumé en français	68
<i>Notes de lecture</i>	69
<i>Un anniversaire : le centenaire de la disparition de Joseph Delaville Le Roulx</i>	
Jean-Bernard de Vaivre	70
<i>Visites de commanderies en Bourgogne</i>	
Jean-Bernard de Vaivre	71



COTISATIONS POUR 2011

- Membres titulaires : 40 €
- Membres titulaires à vie : 400 €

**Illustration de la couverture :**

Pierre d'angle aux armes de fr Fantino Querini (cl. JBV).

La Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte ne prend pas la responsabilité des opinions exprimées dans les écrits dont elle autorise l'insertion dans le bulletin.

LES HOSPITALIERS AU LANGO

LE CHÂTEAU DE NARANGIA

L'île de Cos, que l'on nommait durant la période médiévale Le Lango¹, est, après Rhodes, l'île la plus importante de l'archipel des Sporades. Elle est située à l'entrée du golfe de Bodrum à peu de distance du cap Termera qui termine au sud la presqu'île de Carie. Son nom apparaît déjà dans l'Iliade, mais elle est surtout connue dans l'Antiquité comme abritant une école médicale réputée, dont le membre le plus illustre fut Hippocrate. Cos fut, durant la période médiévale, sous la juridiction de Byzance, mais les Vénitiens y prirent pied, notamment à la fin du XIII^e siècle et certains de leurs sujets s'y étaient établis pour quelque temps dans divers secteurs sans pour autant maîtriser toute l'île, d'autant que des expéditions vénitiennes furent défaites par les Grecs – avec l'aide de Turcs – en 1283 et 1284², à telle enseigne qu'en 1302 la Sérénissime envoya, depuis la Crète, une flotte sur Cos pour occuper le château³.

Ce n'est que quelques années après que l'île de Rhodes fut entièrement tombée entre les mains des Hospitaliers que le grand maître Villaret décida de s'assurer de Cos⁴. Dès juin 1306 cependant, deux chevaliers de l'Ordre et cinquante hommes d'armes surprirent et capturèrent le château de Narangia, qui contrôlait l'anse du port et la ville, mais ils ne purent le conserver longtemps, les Grecs l'ayant repris par ruse⁵. De nouvelles initiatives furent prises à partir de 1310 par le grand maître Foulques de Villaret pour prendre cette île, mais ce n'est probablement guère avant 1314 que le Lango fut totalement contrôlé par l'Ordre qui souhaitait ardemment s'en assurer, dans la mesure où, avec Nisyros, cette île permettait de disposer d'une base supplémentaire pour maintenir sa présence dans cette zone et éviter le retour des Vénitiens comme une occupation par des postes turcs. Le Lango produisait en outre en abondance des céréales, des fruits, de l'huile et du vin⁶. Les victoires que remporta en 1318 sur les flottes turques le grand commandeur Albert III de Schwarzburg lui valurent la concession viagère de l'île du Lango, perdue un temps, puis recouvrée et qui lui fut confirmée⁷ par le pape Jean XXII le 1^{er} mars 1319, date à laquelle le Lango avait sans doute déjà été reperdu⁸, mais durant les deux décennies suivantes, la maîtrise de l'île ne semble avoir été assurée en permanence à l'Ordre et il fallut attendre l'année 1336, durant le magistère d'Hélion de Villeneuve, pour que sa présence⁹ ne soit plus contestée, le premier commandeur¹⁰ en titre connu à cette date ayant été fr. Dragonet de Joyeuse¹¹. C'est à cette époque que fut reconstruit par les Hospitaliers le château de Narangia et celui d'Andimachia¹², au centre de l'île.

L'Arménie ayant subi de nouvelles attaques des Musulmans, certains de ses habitants, d'abord réfugiés à Metelin (Mytilène sur l'île de Lesbos), demandèrent asile à l'Ordre de Rhodes et le grand maître Raymond Bérenger non seulement y consentit, mais leur offrit, en février 1366, de grandes facilités pour s'établir au Lango, leur y concédant des terres sur la partie occidentale de l'île, un terrain pour y bâtir une église, une exemption d'impôts la première année de leur installation et l'avance du prix de 25 paires de bœufs pour la culture durant deux années¹³. Si un fort protégea dès l'Antiquité le port de la ville, appelée dans les textes Narangia¹⁴, les faubourgs furent également très tôt fortifiés et

¹ Probablement en raison de la forme allongée de l'île, qui s'étend en longueur d'Est en Ouest.

² R.-J. Loernetz, « Menego Schiavo. Esclaven corsaire, seigneur d'Ios, 1296-1310 », *Studi Veneziani*, t. XI, 1967n p. 332 et 336 ; idem, *Les Ghisi, dynastes vénitiens dans l'Archipel, 1207-1390*, Florence, 1975, p. 97-98

³ G. Thomas, *Diplomatarium Veneto-Levanticum*, t. I, Venise 1880, p. 12-19 et Anthony Luttrell, « The Genoese at Rhodes : 1306-1312 », *Oriente e occidente tra Medioevo ed Età Moderna. Studi in Onore di Geo Pistarino*, éd. Laura Balletto, t. II, Acqui Terme, 1997, p. 741 sq.

⁴ Anthony Luttrell, « Cos after 1306 », *Istori-TeXne - Archaïologia tes Kw*, Athènes, 2001, p. 401 sq. texte repris dans *Studies on the Hospitallers after 1306. Rhodes and the West*, Aldershot, 2007, VIII.

⁵ Florio Bustron, *Chronique de l'île de Chypre*, éd. R. de Mas Latrie, Paris, 1886, p. 142 : « Et vedendo che Vignol tardava, mandarono 50 fanti et dui frati a Lango et preseno all'improvviso el castello, ma non si guardando ditti Hospitalieri, fecono gli Greci, che tenivano ditto castello per l'Imperatore de Constantinopoli, alcuni ingegni, et lo recuperorono ».

⁶ AOM 317, f° 233 v°-234 cité par Luttrell, *Cos...*, p. 403.

⁷ J. Delaville Le Roulx, *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac*, Paris, 1913,

⁸ Dans tous les cas, dans le rapport que Schwarzburg fit au pape le 3 septembre 1319, il n'use pas, dans sa titulature, du titre de commandeur du Lango, J. Delaville Le Roulx, *op. cit.*, p. 365-367.

⁹ D'après le témoignage du pèlerin Ludolph de Sudheim, *De itinere terrae sanctae*, éd. G. A. Neumann, *Archives de l'Orient latin*, t. II, 1884, p. 28.

¹⁰ AOM 280, f° 39 v°, cité par A. Luttrell, « The Hospitallers of Rhodes confront the Turks », *Christians, Jews and other Worlds : Patterns of conflicts of accomodation*, éd. P.F. Gallagher, Lanham, 1988, p. 112.

¹¹ J. Delaville Le Roulx, *op. cit.*, p. 99.

¹² Hélion de Villeneuve « *jes far bel castel al Erangier e bel Alendimaqui* », Archives départementales de la Haute-Garonne, H Malte 12, f° 56 cité par Luttrell, *Cos*, p. 404.

¹³ J. Delaville Le Roulx, *op.cit.*, p. 155 ; Bosio, *Dell'Istoria della sacra Religione et ill.ma militia di S. Giova Gierosolimitano di nuovo ristampata e dal medesimo autore ampliata*, Rome, 1629, t. II, p. 105.

¹⁴ Ce nom lui fut probablement donné par les étrangers dont les bateaux relâchaient dans le port, proche d'une ville entourée d'orangers. On trouve également pour les faubourgs le nom de Losengier. Choiseul-Gouffier écrivait au XVIII^e siècle : « La ville de Cos est sur le rivage, son port est commode et toute la côte est couverte d'orangers et de citronniers, qui forment l'aspect le plus séduisant », *Voyage pittoresque de la Grèce*, t. I, Paris, 1782, p. 170.

ils furent renforcés en 1381¹⁵, puis plus tard encore. L'île du Lango fut, avec Calymnos et Leros, concédée en 1391 à Hesso de Schlegelholz par le grand maître Fernandez de Heredia¹⁶. Ce commandeur avait obligation de payer chaque année cent florins d'or de responsions au Commun trésor, veiller à l'entretien et au luminaire des églises de ces îles, entretenir vingt-cinq frères, dont quinze cavaliers, six servants d'armes, deux chapelains, chacun avec son équipement, armes et serviteurs et, en outre, de prendre en charge financièrement dix hommes d'armes, latins nés au-delà des mers, avec leur montures, plus cent turcoples et pourvoir à leur garnison, vêtements et toutes choses nécessaires. Il lui était également enjoint d'avoir sur l'île en permanence un bon médecin et une personne compétente pour la pharmacie qui devait être bien pourvue. D'autres prescriptions touchaient le maintien en permanence d'armes, de munitions et de tous matériaux propres à restaurer et maintenir édifices culturels et résidences¹⁷.

Diverses dispositions furent prises au XIV^e puis dans le courant du XV^e siècle pour l'administration du Lango. L'île eut alors un commandeur italien qui a laissé de forts souvenirs dans ces îles du Dodécanèse : fr. Fantino Querini. Issu des Querini, comtes de Stampalia, appartenant donc à la noblesse vénitienne de l'Égée, il fut d'abord commandeur de Vérone dès 1423, puis obtint le prieuré de Rome (1432-1433) et ensuite celui de Venise (1433-1435). En juillet 1435, il fut nommé commandeur du Lango, charge qu'il cumula à partir de 1440 avec celle d'amiral de l'Ordre¹⁸. Le 12 juillet 1437 le grand maître prit, à la demande de fr. Fantino Querini, commandeur du Lango, diverses mesures, notamment s'agissant des chevaliers de l'Ordre en poste sur cette île, dont la carrière devait être alignée sur celle des frères résidant à Rhodes. Les secteurs de l'île où les chevaux des membres de l'Ordre étaient autorisés à pâturer étaient précisément délimités, les montures devant en outre être rentrées le soir dans les écuries du château de Narangia, où le commandeur devait pourvoir à leur fournir de l'orge en quantité suffisante. Les incursions qui eurent lieu durant l'été de cette même année sur l'île, provoquant de graves dévastations, amenèrent Querini à adresser, en octobre suivant, au grand maître un rapport dans lequel il indiquait ne plus pouvoir assurer la défense de l'île, les revenus encaissés ayant drastiquement diminué et plusieurs forteresses étant en ruines. Le grand maître et le conseil décidèrent donc de diminuer de 1 600 à 1 000 florins de Rhodes le montant des responsions annuelles.

Querini dirigeait l'île d'une main de fer. Usant parfois de méthodes particulières, qui furent l'objet de maintes critiques. Ainsi en 1438, les pirates Villemarin et Pastorello avaient saisi des biens appartenant à trois sujets de l'Ordre et les avaient revendus au commandeur du Lango. Fr. Roberto de Diana, qui remplaçait alors le grand maître, dut faire injonction à Querini de les rendre, sous peine d'avoir à comparaitre¹⁹. En août 1439, le grand maître Jean de Lastic nomma une commission tripartite composée de trois dignitaires de l'Ordre pour enquêter à la suite de plaintes d'habitants de Narangia qui accusaient Querini et son entourage de délits divers. La commission avait donc pour instruction d'aller visiter tous les secteurs de l'île, les châteaux, places fortes et villages pour examiner les faits. Les membres de cette mission d'inspection devaient également inspecter les travaux effectués aux diverses places fortes et travaux de fortification. Enfin, les trois commissaires devaient s'attacher à rétablir l'ordre et à établir un climat de confiance et de bonne entente entre les membres de l'Ordre et les sujets locaux²⁰. Ceci étant, fr. Fantino Querini déploya de grands efforts pour améliorer les places fortes de l'île ; le 11 avril 1441, le grand maître Jean de Lastic lui adressa un message, louant sa grande énergie et son zèle pour la remise en état des châteaux de la commanderie du Lango, les avoir équipés d'armes défensives et offensives et restauré et doté les monuments publics. Avant sa prise de fonctions, les places fortes des îles placées sous sa juridiction étaient en très mauvais état et souvent sans grands moyens de défense. Par les actions qu'il avait menées et à ses propres frais, dépassant souvent ses possibilités, il avait entrepris un travail remarquable, qu'il s'était vu contraint de laisser en chantier faute de moyens suffisants. C'est la raison pour laquelle le grand maître avait pris, avec l'assentiment de l'intéressé, la décision d'autoriser Querini à verser, au cours des dix années à venir, une somme annuelle réduite à 800 florins pour l'achèvement de la remise en état des fortifications de ces îles, pour les places estimées par lui nécessaires et urgentes pour la protection des sites et des habitants. D'ici la fête du saint patron de l'Ordre au mois de juin venant ou au plus tard dans les huit mois à compter de cet acte du 11 avril, des armes offensives et défensives d'une valeur de 500 florins de Rhodes devront être transportées sur l'île. Le grand maître et le conseil dépêcheront en outre tous les ans dans les îles dépendant de la commanderie du Lango, pour inspection et évaluation des lieux, quatre contremaîtres, deux maçons et deux charpentiers. Des experts de Rhodes contrôleront les équipements, mais, en cas de contestation de fautes ou d'omissions dans les travaux de remise en état des fortifications

¹⁵ Mandement du 18 mai 1381 (AOM, 6, f° 21) ; Delaville Le Roulx, *op.cit.*, p. 212.

¹⁶ Bosio, *op.cit.*, t. II, p. 142.

¹⁷ Mandement du 29 août 1391, Bosio, *op. cit.*, p. 143.

¹⁸ Une notice lui a été consacrée, avec une utile bibliographie, par Jürgen Sarnowsky, *Prier et Combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, Paris, 2009, p. 351. La fin de Querini fut tragique car, accusé de trahison en 1453, il fut déposé, exclu de l'Ordre et finalement exécuté.

¹⁹ AOM 353, f° 154 v°, texte édité par Zacharias Tzirpanlis, *Ανεκδοτα εγγραφα για τη Ρόδο και τις Νοτιες Σποραδες από το Αρχαιο των Ιωαννιτων Ιπποτων*, (*Anekdotata egrapha gia te Rodo kai tis Noties Sporades apo to Archeio ton Ioanniton ippoton*) 1421-1453, Rhodes, 1995, n° 85, p. 338 sq.

²⁰ AOM 354, f° 251 v° - 352 v°, Tzirpanlis, *Ανεκδοτα...*, n° 97, p. 352 sq.

ou de dotation de munitions, les dispositions précitées seront toutes purement et simplement annulées. Des dispositions financières précises étaient prévues s'agissant du versement des responsions et des subventions²¹. Au printemps 1451, à l'époque où la peste s'était répandue dans les îles, fr. Fantino Querini décida d'élargir l'enceinte du château vers le bourg même de Narangia et, pour ce faire, fut conduit à détruire un certain nombre de maisons, ce qui entraîna une révolte des habitants, d'où l'envoi depuis Rhodes de renforts pour venir à bout de cette rébellion²².

En 1457, l'île de Symi, la plus proche de Rhodes, fut vivement attaquée par les Turcs, qui ne purent prendre le château, mais tournèrent ensuite leur fureur sur d'autres îles, notamment Leros, Calymnos et Nisyros et ils n'oublièrent évidemment pas le Lango. Ils ne réussirent qu'à dévaster les champs, les vergers et les maisons des habitants qui se réfugièrent dans les forteresses de l'Ordre. Ceci étant, la ruine de ces diverses îles était si profonde que fr. Jean de Castelnaud, commandeur de Douzens²³ au prieuré de Saint-Gilles, qui avait reçu le bailliage du Lango se vit contraint de résigner sa fonction auprès du Commun trésor, faute de pouvoir faire face à ses obligations. Et le bailliage du Lango fut donc conféré sa vie durant au grand maître. L'année 1460 vit cependant encore se multiplier de violentes attaques turques sur Leros, Calymnos et le Lango²⁴.

Si de petits raids furent également tentés sur les îles adjacentes au cours des décennies suivantes, les quatre années qui précédèrent le premier grand siège de l'île de Rhodes, et virent la montée des menaces contre les possessions de l'Ordre dans le Dodécanèse, furent mises à profit pour renforcer intensivement les châteaux, forteresses et postes que les chevaliers maintenaient sur chaque site stratégique à la fois pour observer les mouvements des flottes ennemies et aussi mettre à l'abri les habitants des campagnes et des bourgs. Dès 1470, au temps où Jaume de La Geltrù était commandeur du Lango, deux cents hommes et deux bombardiers lui furent dépêchés pour parer à toute éventualité, tandis que lui étaient envoyés simultanément de la poudre à canon et des récipients en fer²⁵.

En 1480, l'armée de Mehmet II concentra ses forces sur le siège de la ville de Rhodes, durant près de quatre mois (plutôt 3). L'opération ayant échoué, une partie de la flotte essaya de prendre le château Saint-Pierre, sans plus de succès et d'autres unités espérèrent s'emparer du Lango, qui résista aussi victorieusement, les Turcs, fut-il écrit, « n'ayant tué que quelques chèvres ». Pierre d'Aubusson se rendit au mois de juillet 1481 au Lango pour inspecter l'île avant de se rendre au château Saint-Pierre²⁶. Au retour, fr. Edoardo Carmadino, commandeur du Lango, fut élu capitaine des galères de l'Ordre avec instruction de mener depuis Narangia des attaques sur la Turquie²⁷. En revanche, les Turcs continuaient en effet de menacer les îles, ainsi, le 29 juillet 1484, le grand maître demandait-il de renforcer la garde, les stocks de munitions et les fortifications tant de la ville de Rhodes même que les autres possessions du Dodécanèse²⁸. En novembre 1490, une inspection eut lieu pour estimer les réparations à effectuer sur les murailles²⁹.

Les menaces contre plusieurs îles se précisaient, d'autant que des rapports d'espions laissaient penser qu'une incursion se préparait sur Leros, Calymnos et le Lango. Le 27 mars 1488, de nouveaux contingents furent envoyés sur Cos et le château Saint-Pierre³⁰ tandis qu'était envoyée du Lango sur le port de Rhodes, le 14 avril suivant, une nave chargée de céréales³¹. En 1492, à la suite de nouvelles alarmantes, il fut estimé au Couvent que les places de ces îles devaient être renforcées³² et l'accent fut mis sur Narangia. Le bailli de Lango était alors Edoardo Carmadino, mais il n'était pas alors sur l'île et il fut décidé³³ que le bailli de la Morée, fr. Reginald de Saint-Simon, capitaine des galères serait chargé, toutes affaires cessantes, de mettre en œuvre des travaux de fortification et de pourvoir à la constitution de stocks de munitions. La maîtrise d'œuvre fut confiée à fr. Filippo de Guidone, commandeur de Randazzo qui avait antérieurement suivi le renforcement des défenses de la ville de Rhodes.

²¹ AOM 355, f° 219 r° et v°, Tzirpanlis, *Ανεκδοτα...*, n° 128, p. 404 sq.

²² Bosio, *Dell'Istoria...*, t. II, p. 237 « *Volendo il bagliivo di Lango Frà Fantino Quirini, far rovinare alcune casedella Terra di Narangia, per fortificare quel castello, gli huomini di detta terra, da lui si ribellarono, e contra di esso si follevarono. Nel che fomentati e favoriti furono, da alcuni dell'habito. Il che inteso essendosi in Rodi ; furono incontamente mandati certi visitatori e correttori dal gran maestro e dal consiglio ; i quali gastigando alcuni de' più colpevoli, tutti quei romori quietarono* ».

²³ Douzens, département de l'Aude, arr. Carcassonne, cant. Capendu.

²⁴ Bosio, *op. cit.*, t. II, p. 272.

²⁵ AOM 74, f° 47 r°- 47 v°.

²⁶ AOM 76 f° 71, r°.

²⁷ AOM 76, f° 73 r°.

²⁸ AOM 76, f° 176 r°.

²⁹ AOM 77, f° 37 r°.

³⁰ Bosio, *Dell'Istoria*, t. II, p. 498. AOM 76, f° 227 r°.

³¹ AOM 76, f° 227 v°.

³² AOM 77 f° 83 r° - 84 r°.

³³ Bosio, *op. cit.*, t. II, p. 511.

Un an plus tard cependant, le 18 octobre 1493, l'île de Cos fut entièrement dévastée par un fort tremblement de terre³⁴ qui mit à bas avec violence la plupart des édifices³⁵ et notamment les châteaux de Kefalos, de Pyli, la forteresse d'Andimachia, le château et la ville de Narangia, tuant une multitude d'habitants et en laissant beaucoup d'autres estropiés³⁶. Le grand maître, aussitôt informé fit porter des secours et ordonna au commandeur fr. Reginald de Saint-Simon³⁷, alors sur l'un de ses bâtiments qui croisaient au large de Leros, de se rendre au Lango pour porter secours avec ses équipages aux populations³⁸, tandis que la grande nave était envoyée avec des chirurgiens de l'Ordre, des médecins de la ville et des caisses de remèdes pour porter secours aux blessés, ainsi que cinq cents planches vénitienes³⁹, des boîtes de clous⁴⁰, des outils pour réparer les murailles⁴¹. Furent également expédiés, des moulins à bras et à mule, des vivres et des barriques de vin. Le 26 octobre, le grand maître reçut à Rhodes des nouvelles plus précises, exposant l'extrême gravité de la situation. On envoya donc au Lango un « protomagister murator » c'est-à-dire un maçon expert en construction des murailles défensives, comme ceux qui étaient alors employés à continuer de relever les courtines de Rhodes⁴². Les opérations étaient dirigées sur place par fr. Reginald de Saint-Simon, bailli de la Morée et fr. Emery Despalles, drapier de l'Ordre, commandeur catalan qui a aussi laissé des témoignages de son savoir-faire au château saint-Pierre⁴³. On chargea aussi de la coordination des secours fr. Tommaso Provana, qui sera nommé plus tard, en 1497, commandeur du château Saint-Pierre. Dans une missive envoyée par lui et le bailli de la Morée au grand maître, il fut indiqué que les dommages étaient si considérables sur l'île qu'il était désormais impossible d'y garantir la sécurité des populations en cas d'attaques de corsaires ou d'invasion de troupes turques⁴⁴. La forteresse d'Andimachia, au centre de l'île, ayant été mise également totalement à bas, il avait été décidé rapidement d'y expédier 800 planches supplémentaires, « ad faciendum habitacula pro populo Antimachie » puis, plus tard, sur les conseils de fr. Constanzo Operti, lieutenant du grand maître, de la reconstruire dans le voisinage, sur un site considéré comme plus sûr, d'y envoyer « *arma et municiones, lancee, baliste, brigantine et alia contenta* » et cet important chantier fut achevé en 1494⁴⁵. Celui du château de Narangia fut mené parallèlement, sous la direction de fr. Edoardo Carmadino, bailli du Lango, qui y avait été le maître d'œuvre des importants travaux conduits dans les années mille quatre cent soixante-dix. Âgé, Carmadino ne tarda pas à mourir le 19 octobre 1495. Il fut décidé, en raison des frais considérables que nécessitaient tant la poursuite de la remise en état des défenses de l'île, que le rétablissement d'une vie économique normale pour les habitants de ne pas concéder le Lango à un nouveau bailli, mais de remettre, comme cela avait déjà été le cas après les dévastations de 1457, la responsabilité de la gestion de l'île au grand maître⁴⁶. Ce dernier s'attacha d'ailleurs aussi à doter à nouveau chacune des places de l'île de l'armement nécessaire, notamment d'artillerie et de munitions⁴⁷.

³⁴ Mention dans Anthony Luttrell, « Earthquakes in the Dodecanese : 1306-1513 », *Natural disasters in the Ottoman Empire* éd. E. Zachariadou, Crete University, Heraklion, p. 147.

³⁵ Le tremblement de terre eut également des effets sur le continent, en face de Cos, en Turquie, notamment à Bodrum. Il provoqua vraisemblablement la ruine définitive de ce qui restait debout du mausolée d'Halicarnasse, ce qui permit aux capitaines du château Saint-Pierre de recourir plus intensivement encore aux matériaux en provenant, ce qui peut se constater en analysant les types de pierres qui y furent utilisées à partir de cette date, comme l'a montré Anthony Luttrell, « The Later history of the Mausoleion and its Utilization in the Hospitaller castle at Bodrum », *The Mausoleion at Halicarnassos. Reports of the Danish archaeological expedition to Bodrum*, éd. K. Jeppesen, Copenhagen-Aarhus, 1981-1986, p. 165-167.

³⁶ Bruno Figliuolo, « Terremoti, stati e società nel Mediterraneo nel XV secolo », *Acta historica et archaeologica mediaevalia*, t. 16-17 (1995-1996), p. 103-112.

³⁷ Fr. Reginald de Saint-Simon avait été élu capitaine des galères peu auparavant, le 19 août 1493, AOM 77, f° 108 v°.

³⁸ AOM 77, f° 110 v° - 111 r°.

³⁹ Venise exportait dans toutes la Méditerranée des planches de cette sorte, qui pouvaient servir pour les reconstructions.

⁴⁰ Planches et clous pour construire des baraquements de fortune provisoires pour y abriter les survivants.

⁴¹ AOM 77, f° 110-111.

⁴² AOM 77, f° 112 r° et v°.

⁴³ Jean-Bernard de Vaivre, *Le château Saint-Pierre...*, p. 103. Emery Despalles avait contribué au renforcement de la courtine occidentale dès 1472.

⁴⁴ AOM 77, f° 115 v°.

⁴⁵ Jean-Bernard de Vaivre, « ... », Archives héraldiques suisses, 2011-II, p. et AOM 77 f° 113.

⁴⁶ AOM 77, f° 38 r°.

⁴⁷ Un important document sur l'armement destiné au Lango conservé, AOM 77, f° 139 r° - 143 v°.



Fig. 1A - Le château de Narangia. Vue aérienne.

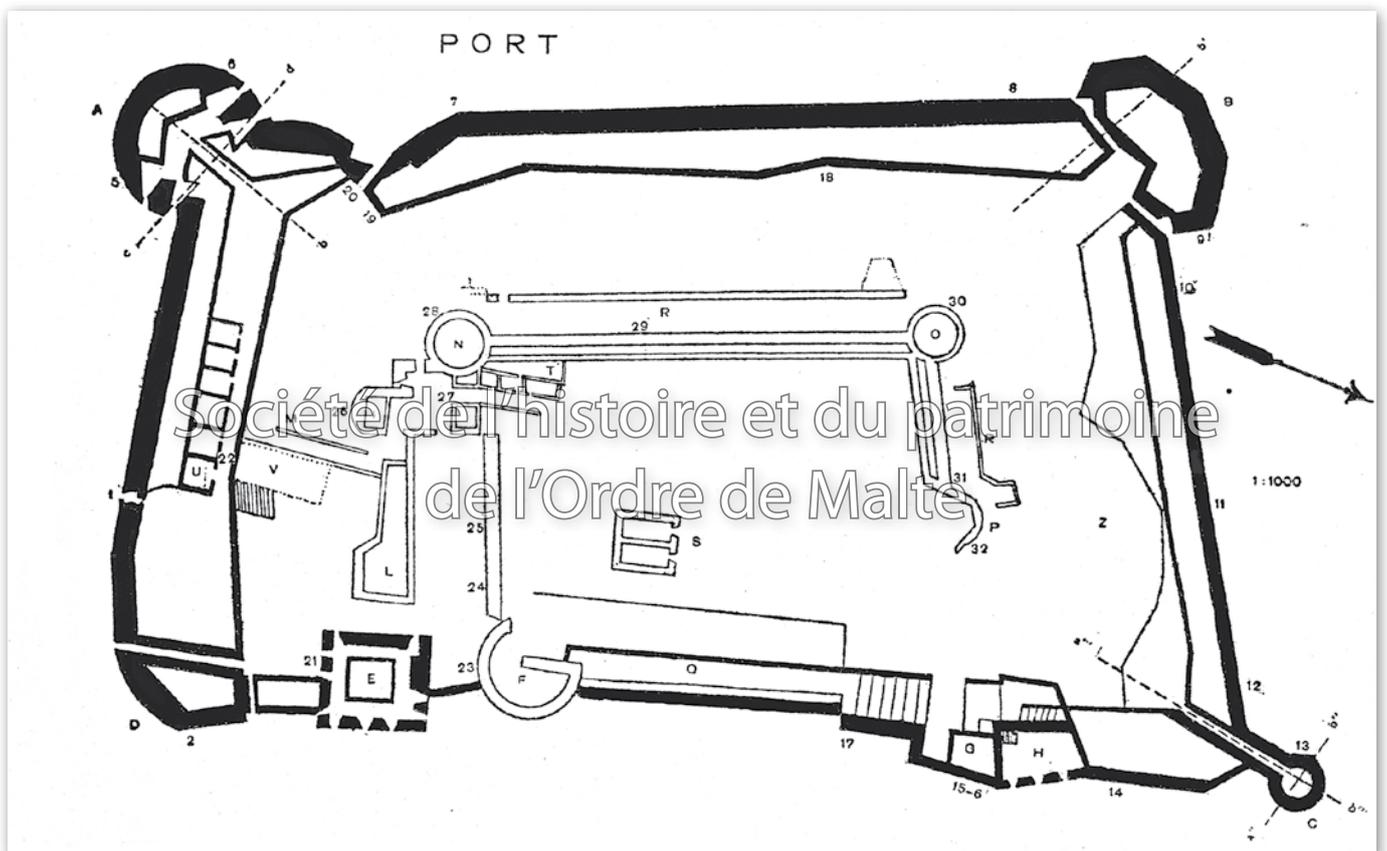


Fig. 1B - Plan du château de Narangia, d'après Maiuri.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

AU CRÉPUSCULE DE VENISE ET DE L'ORDRE : LES FUNÉRAILLES DE L'AMIRAL ANGELO EMO (1731-1792) À MALTE

Le 1^{er} mars 1792, le dernier *Capitano da Mar* de la Sérénissime République de Venise s'éteignait à Malte, à l'âge de 61 ans, victime d'une pleurésie.

Il appartenait à une famille patricienne inscrite au Livre d'Or de Venise dès 1304, au lendemain de la guerre contre Gênes. D'origine grecque, les Emo passèrent en Dalmatie et de là à Venise où ils s'installèrent dans les dernières années du X^e siècle. Ils donnèrent à la République plusieurs grands hommes politiques, deux évêques et des marins dont l'un commandait une galère lors de la bataille de Lépante. Toutefois, le plus grand de tous fut Angelo, né le 3 juin 1731, au palais Diedo Emo, sur le grand canal. Son père, Giovanni, avait été *Procuratore di San Marco*¹ et sa mère, Lucia Lombardo, n'était pas de moindre naissance².

Son père le confia tout d'abord aux bons soins de Jacopo Stellini³, l'un des Italiens les plus savants du XVIII^e siècle. Après quoi, âgé de 12 ans, il fut envoyé au collège des jésuites de Brescia où il excella dans les Lettres, la philosophie et surtout la littérature latine. Les Pères, impressionnés par ses qualités, tentèrent vainement de le persuader d'entrer dans leur ordre⁴, mais sa seule passion était militaire et ses parents le laissèrent s'enrôler à 22 ans, dans la Marine vénitienne⁵ en qualité d'officier patricien. Selon la tradition vénitienne, son amour du métier de marin fit qu'il ne se maria jamais. Selon la *Sto-*

ria delle lettere e delle arti in Italia, Emo était de taille moyenne, maigre et un peu voûté. Sa bouche était grande avec des lèvres fortes. Son visage, plutôt pâle, avec un front large et de grands yeux gris bleus sous d'épais sourcils noirs et broussailleux, était d'une extrême mobilité qui traduisait l'incessant bouillonnement de ses sentiments et de ses pensées.

Tout de suite, il sut se distinguer. Il fut d'abord embarqué sur un navire de guerre chargé de protéger un convoi de bâtiments marchands en provenance du Levant. Ses hauts faits, mais aussi ses idées novatrices lui valurent un avancement rapide : il fut promu successivement au grade de capitaine (1755) puis de commandant d'escadre. Il occupa alors les plus hautes charges de la Magistrature, notamment celle de *Provveditore della sanità*⁶ (1760) qui lui donnait la responsabilité des ports et des lazarets de la République⁶. Cette même année, il se vit confier le commandement d'un navire de 64 canons, chargé d'escorter Francesco Grimani⁷ (1702-1779) à Corfou et, de 1762 à 1767, celui d'une escadre qui lui donna sa première occasion de combattre les corsaires barbaresques qui infestaient la Méditerranée et l'Adriatique et désolaient le commerce vénitien⁸. Ce fut à l'occasion de la guerre de 1767 contre la Régence d'Alger qu'Emo expérimenta avec succès les batteries flottantes dont il était l'inventeur (*fig. 1*).

En 1772, il entra au Conseil de censure et entreprit de voyager en Allemagne, rencontrant le plus grand nombre de souverains de ces pays. Ce fut à cette occasion qu'Emo fit aussi montre de ses talents de diplomate lorsqu'il permit de résoudre le différend qui opposait la République à Joseph II au sujet des frontières de Dalmatie⁹.

Or, dans le cadre de ses fonctions, il avait parfaitement pu se rendre compte de l'affaiblissement et de l'inefficacité de la vieille puissance navale vénitienne et,

¹ La charge de Procurateur de Saint-Marc était la plus importante charge viagère de Venise après celle de Doge. Jusqu'en 1231, il n'y eut qu'un seul Procurateur, nommé par le Doge. Entre le XIII^e et le XV^e siècle, leur nombre passa progressivement à 9. Ils avaient la charge de l'administration et de la fabrique de la basilique Saint-Marc. A partir de 1269, ils eurent la charge des orphelins et des mendiants. Il y avait trois *Procuratori de supra* qui ne s'occupaient que de la basilique, trois *Procuratori de citra* qui avaient la charge des œuvres de charité et qui veillaient à ce que les testaments fussent bien respectés, et trois *Procuratori de ultra* dont le ressort étaient les quartiers de Dorsoduro, Santa Croce et Zannipolo.

² Giacomo Parma, *Discorso funebre recitato in Malta nella Chiesa de' Cavalieri Gerosolimitani li 19 Aprile 1792 in occasione di trasportar da essa alla Reggia Veneta Nave La Fama l'Illustre Spoglio del Cavalier Procurator Angelo Emo Supremo Ammiraglio della Serenissima Repubblica di Venezia*, Venezia, 1792.

³ Jacopo Stellini (1699-1770) entra, à 18 ans, dans l'ordre des somasques. Appelé à Venise pour enseigner la rhétorique au collège des nobles, Giovanni Emo l'en fit sortir pour lui confier l'éducation de ses deux fils.

⁴ Commandeur Vincenzo Castelli de' principi di Torremuzza, *Fasti di Angelo Emo*, Siracusa, 1792, 7, 1 : *Dimostrò sì fattamente il suo vivace ingegno, che quei Padri soliti di scegliere per loro, il più bel fiore della gioventù, tentarono di cogliere e trapiantar questo singolare ramuscello nel proprio lor campo*

⁵ L'*Armada grossa*, la grande flotte comme on l'appelait.

⁶ Au nombre de 5, ces provéditeurs étaient en charge de la santé publique.

⁷ *Provveditore generale* de Dalmatie et d'Albanie en 1753 puis *Provveditore generale da Mar* en 1757, il fut envoyé en 1760 dans les îles Ioniennes d'où il ramena *Quattro Relazioni interessantissime circa lo stato delle Isole Jonie* et les *Anagrafi delle isole del Levante soggette al Dominio della Repubblica* (1761). Son dernier poste fut celui de Capitaine et vice-Podestat de Brescia en 1763 et 1764.

⁸ En 1766, lorsque les hostilités éclatèrent entre Venise et Alger, il réussit, après deux ans de combats continus, à restaurer la suprématie de la Marine vénitienne sur les rives de Barbarie.

⁹ Voir Paladini, Filippo Maria, « *Un caos che spaventa* ». *Poteri, territori e religioni di frontiera nella Dalmazia della tarda età veneta*, Venezia, 2002.



Fig. 1 - Angelo Emo (cl. AB).

parvenu aux grades supérieurs de la Marine, il s'attacha alors à réorganiser l'Arsenal de Venise et à proposer l'introduction de nouveaux types de navires et l'amélioration du niveau des équipages. La convocation, en 1775, de la énième *Conferenza* chargée d'étudier l'état de la marine de Venise et de suggérer une série de réformes et de réorganisations lui donna l'occasion de présenter ses vues. En étaient membres trois *Provveditori all'Armar* (Michele Grimani, Stefano Magno et Galeazzo Dondi dell'Orologio) et quatre *Capitani delle Navi* (Francesco Grimani, Angelo Marcello, Jacopo Nani et Angelo Emo).

Ce dernier présenta alors au Sénat un plan de réformes radicales de l'*Armada* qui ne rencontra véritablement aucun écho bienveillant. Sous le titre *L'amiral Emo, une Cassandre pour Venise*, Federico Moro écrit : « Lorsque l'on étudie Venise dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, il convient de se demander si l'on peut retrouver, dans le déclin apparemment inexorable de la République, ce que d'aucuns ont appelé un «bouleversement paroxystique à la limite du chaos», à savoir un de ces moments où l'évolution des événements devient si violente qu'elle influe sur la marche de l'Histoire. Toutefois, sur les instances d'Emo, la *Conferenza* publia la *Scrittura sul sistemare la marina da guerra* qui s'inspirait des pratiques de la *Royal Navy*. Une fois passée la déférente phraséologie rituelle à l'égard des organes du Gouvernement, le document s'avère être une impitoyable dénonciation des maux qui affligeaient alors la Marine et un terrible réquisitoire contre la vision patricienne du monde militaire. Ce n'était pas par hasard que, concernant le premier point, le document s'en prenait à la

situation des équipages : mauvais recrutement, ignorance généralisée, absence de formation, entraînement insuffisant, corruption, concussion, népotisme, pratiques illégales, salaires ridicules. Toutefois, ce qui était étonnant dans ce document, c'était moins la critique, somme toute commune à toutes les enquêtes ordonnées par les responsables vénitiens de l'époque, que la description de ce que devait être la nouvelle ligne de conduite. Prenant pour postulat la prééminence navale, passée et présente, de Venise, Emo et ses collègues avançaient un argument d'importance : ce sont les hommes qui constituent l'ossature d'une marine et non l'organisation et le matériel, qui sont seconds. Or, si à Venise, au XVIII^e siècle, on proposait à l'envisager des changements à caractère juridique ou administratif, en revanche on n'abordait jamais la sélection et la formation des équipages. Elles étaient laissées à l'initiative et à la bonne volonté individuelles, quand elles n'étaient pas tenues pour acquises. Selon les auteurs, pour améliorer le recrutement, il fallait pouvoir compter sur un afflux régulier d'éléments de qualité, grâce à de meilleures conditions de vie et des perspectives de promotion motivantes. La *Scrittura* mettait continûment en exergue le lien entre d'une part la rétribution et la carrière, et d'autre part la formation et l'entraînement, l'avancement individuel ne devant être subordonné qu'à l'augmentation du professionnalisme, résultat de l'alternance entre une préparation militaire et le service effectif dans un cadre disciplinaire précis. En fait, il ne s'agissait rien moins que de réécrire toutes les règles de la Marine et de soustraire les promotions à la faveur et à l'impérieux arbitraire des commandants. Mais le document ne se contentait pas d'aborder le problème des équipages. Il insistait aussi en permanence sur la nécessité du retour, à bord des vaisseaux, des patriciens qui devaient, à terme, recouvrer leur droit à commandement en prouvant non seulement qu'ils en possédaient les capacités techniques indispensables, mais encore, point plus important, qu'ils avaient pour ce faire les qualités morales nécessaires. A cet effet, les auteurs estimaient du devoir des responsables du gouvernement de veiller à ce que les jeunes nobles s'embarquassent. La raison qu'ils en donnent sont d'importance : « (...) Il appartient à la sagesse des institutions de cultiver les qualités que ne peuvent fournir tout seuls la nature et l'honneur. Les citoyens les peuvent principalement acquérir soit en assumant scrupuleusement des responsabilités dans un grand corps de l'Etat, soit en devenant les membres intelligents et disciplinés de ce grand tout qu'est la flotte; sans oublier toutefois l'obligation qui est la leur de donner, par des rapports et des écrits aussi fréquents que pertinents, des exemples indubitables de leur intérêt patriotique pour tout ce qui regarde la direction et l'administration de choses aussi complexes et essentielles que sont l'économie, la morale, la politique, l'armée et la marine». C'était là un projet qui avait peu de chances de plaire à la société vénitienne

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LES CHEVALIERS DE ST JEAN À MALTE (1530-1798) : PROMOTEURS DU CULTES DE ST PAUL

Avant l'arrivée de l'Ordre dans l'archipel, si le culte de St Paul était plus vivant à Malte qu'il ne l'était à Rome ou en Sicile, son renom et celui de ses sites pieux ne dépassaient guère les limites de l'île (fig. 1).

Pour les Maltais, le centre principal en était Mdina et Rabat où se trouvaient, depuis 1299, la cathédrale placée sous le vocable de St Paul, riche de plusieurs trésors artistiques de la fin du Moyen-Age, mais aussi, sinon surtout, la grotte de St Paul (1366) et son cimetière médiéval sur lequel s'élevaient quelques 21 chapelles. Un autre endroit était la baie de St Paul avec deux églises rurales, celle d'Il-Ħġejjġ (de 1485) et celle de San Pawl Milqi. A côté de ceux-là, il faut ajouter d'autres églises (comme celle de Safi de 1436), mais aussi des autels et des niches dédiés au saint.

A ces époques, Malte et Gozo étaient sujettes à de fréquentes incursions des Turcs et les défenseurs de Malte étaient alors dans l'usage d'invoquer les saints protecteurs, spécialement « notre père St Paul » (*San Pawl Misierna*) en 1426 et Ste Agathe en 1551. De même, en 1561, l'évêque Antonius obtint du pape Pie II une indulgence plénière pour tous ceux qui contribueraient à restaurer les bastions de Mdina à condition qu'ils effectuassent aussi une visite à l'église St Paul de Rabat.

L'arrivée de l'Ordre à partir de 1530 fut source pour Malte d'une plus grande sécurité et d'une plus grande stabilité. Dès lors les évêques de Malte y devinrent résidents.

L'Ordre connaissait la tradition paulinienne maltaise et sa promotion servit grandement ses intérêts. En effet, la mission de St Paul où il se conduisit en soldat du Christ, en apôtre et en évangéliste des Gentils était en quelque sorte assez proche de la mission même de l'Ordre.

La première description imprimée de Malte est due à un important chapelain de l'Ordre, frà Jean Quintin, écrite en 1533 et publiée en 1536, dans laquelle il parle assez longuement du culte de St Paul à Malte.

Or, la victoire de l'Ordre sur les Turcs en 1565 suscita l'engouement de toute l'Europe pour l'île.

En mars 1566, le grand maître Jean de La Valette posait la première pierre d'une nouvelle ville sur le mont Xeberras. Dans son sermon, le père augustin Spirito Pelo Angusciola mit l'accent sur le patronage de St Paul à Malte, n'hésitant pas à parler des empreintes qu'il avait laissées dans la roche de l'île, première mention connue de la tradition populaire faisant des fossiles marins une trace de l'activité paulinienne.

Le 18 mars 1571, les Chevaliers quittèrent leur première installation du Borgo pour la nouvelle ville de La Valette où églises et Auberges furent alors édifiées.

En 1573, le grand maître Jean de La Cassière y posait la première pierre de l'église conventuelle St Jean

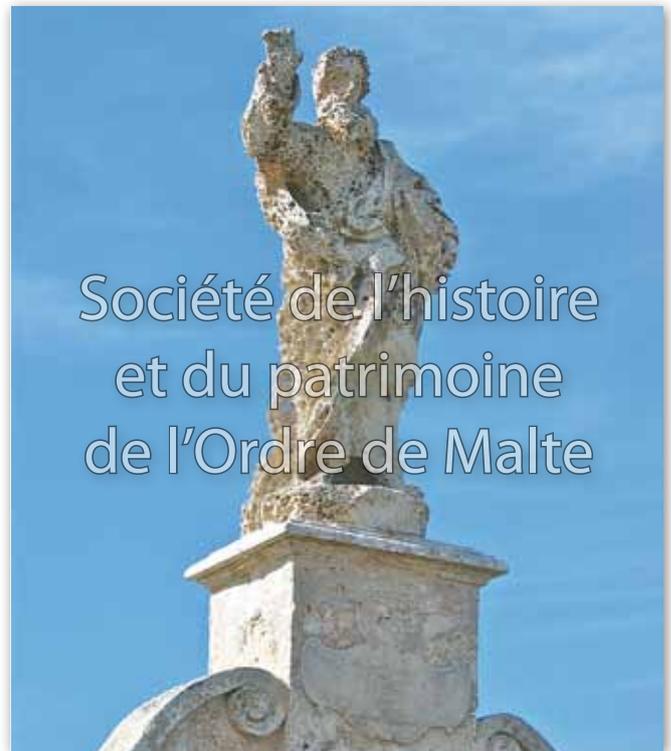


Fig. 1 - Statue rurale de saint Paul (cl. AB).

(*Ecclesia Conventualis Maior*) dont une chapelle était dédiée à St Paul, patron de la Langue de France.

Le chapitre de la cathédrale fit alors l'acquisition d'un terrain à La Valette (à l'emplacement de l'actuelle église des jésuites) et y fit édifier une église paroissiale placée sous le vocable de St Paul. On rapporte qu'il avait auparavant existé un sanctuaire dédié à St Paul sur le mont Xiberras ; ainsi, en 1579, l'évêque Tomaso Gargallo avait chargé le peintre Matteo Peres de Alecio de peindre le naufrage de St Paul pour le maître-autel de cette chapelle. Ce fut ce même artiste qui peignit le premier tableau du maître-autel de l'église conventuelle St Jean et qui fut chargé de la décoration du palais du Grand Maître. Néanmoins, en 1633, la construction d'une plus grande église paroissiale St Paul (l'actuelle) fut décidée et terminée en l'espace de 40 ans.

Cependant, l'Ordre embellissait l'église conventuelle qui devenait sa vitrine. En 1666, la Langue de France commanda à Mattia Preti un nouveau tableau pour l'autel de sa chapelle mais aussi deux lunettes, attribuées à Lucas Kilian, dont l'une représente le naufrage de St Paul.

En même temps, divers grands maîtres firent des dons importants pour la construction et la décoration de la nouvelle église paroissiale de St Paul de La Valette. Ce furent respectivement Jean de Lascaris, Nicolas Cottoner, Gregorio Carafa, Anton De Vilhena et Emmanuel Pinto pour la construction et les bâtiments, mais aussi Adrien de Wignacourt et les déjà cités Vilhena et Pinto pour l'argenterie et

les objets précieux. Le grand maître Emmanuel de Rohan voulut que son cœur, renfermé dans une boîte d'argent, fût déposé dans cette église, église où non seulement l'évêque, mais aussi le grand maître avait un trône dont il usait quand il y assistait aux solennités les jours des fêtes du saint.

Or, la Contre-Réforme contribua au renouveau du culte des saints. Les Chevaliers n'hésitèrent pas à considérer St Paul comme le second patron de l'Ordre à Malte. Ceci apparaît clairement dans les peintures du Chevalier français Antoine Favray ou dans les imprimés utilisés par le tribunal de la Castellania.

La renommée de Malte après le Grand Siècle de 1565 y attira tout autant de nombreux jeunes nobles que des voyageurs effectuant leur Grand Tour ou des écrivains. Les Chevaliers, de leur côté, n'épargnèrent aucune peine pour promouvoir Malte comme l'endroit où St Paul aurait fait naufrage et où il aurait converti la population, faisant ainsi de Malte l'île de St Paul.

De nombreux récits de voyages, des cartes, des descriptions de Malte parurent alors en français, en latin, en italien, en allemand et en espagnol, tous désignant l'île comme celle de l'apôtre, décrivant les traditions locales de son culte et, plus spécialement, la grotte où il aurait séjourné et dont la pierre passait pour avoir le pouvoir de guérir des poisons.

Durant toute la domination de l'Ordre, il n'y eut que très peu de cartographes ou d'écrivains pour soutenir la vieille thèse byzantine qui faisait de Meleda dans l'Adriatique (*Melita Illyrica* contre *Melita Africana*) le lieu du naufrage de St Paul, opinion qui avait été soutenue par l'empereur Constantin Porphyrogénète. L'identité de Malte comme lieu du naufrage de St Paul était alors communément acceptée.

Des grands maîtres et des dignitaires de l'Ordre firent aussi des dons à d'autres lieux du culte paulinien. Ainsi le grand maître Martin de Redin (1657-1660) fit don à la cathédrale St Paul de Mdina de son épée d'apparat comme l'avait fait avant lui frère Don Martino Novar, grand prieur de Navarre. En 1725, le grand maître Anton De Vilhena fit édifier une niche, frappée de ses armoiries, pour abriter une statue de St Paul à l'endroit où il se serait désaltéré et qui s'appelle Ghajn Razul (la fontaine de l'apôtre). En 1753, le bailli frère Ferdinand de Correa offrit une belle statue de marbre du saint au sanctuaire de Mellieha. Deux tableaux, montrant l'un l'extase de St Paul et l'autre son martyre, furent donnés à la grotte de St Paul par le bailli Remchi (ou plus probablement Remking), comme on peut le lire dans l'inventaire de 1756.

Concernant cette grotte, le cardinal-grand maître frère Hugues de Loubenx de Verdalle (1582-95) lui montra toujours un particulier attachement. Michael Heberer (1588) dit que Verdalle portait une bague dans laquelle était scellée une pierre de ladite grotte de façon qu'elle fût toujours en contact avec sa peau pour l'empêcher, écrit-il, de « *grimmern* », s'emporter, se mettre en colère. Lorsqu'en septembre 1584, Gian Andrea Doria, «généralissime des

armées de mer espagnoles» visita Malte avec une partie de la flotte ibérique, Verdalle ordonna que son illustre visiteur fût accompagné, tout le long du chemin allant de La Valette à Rabat et à la grotte de St Paul, par toute la cavalerie de l'île. En 1589, Verdalle passa commande d'un objet souvenir en forme de livre fermé, fait en terre sigillée de la grotte de St Paul, ayant son portrait à l'avant sous l'inscription *Venena corruit* (il détruit le venin) et au revers ses armoiries avec ces mots : *Hostium terror* (terreur des ennemis), objet que l'on peut toujours voir au Schweizerisches Pharmazie-Historisches Museum de Bâle.

Comme nous l'avons déjà dit, la Contre-Réforme suscita le renouveau du culte des saints. En 1610, l'évêque Gargallo proclama Publius (le *protos* des Actes des Apôtres, aujourd'hui considéré comme le proto-évêque de Malte) saint patron adjoint de l'île. L'Ordre immortalisa ce culte des trois saints patrons de l'île lorsque, après le tremblement de terre de 1693, dans le cadre de la restauration de Mdina, le grand maître Vilhena fit édifier une imposante porte d'entrée baroque (fig. 2 et 3).

Mais à côté du culte des saints, de l'invocation de leur protection et de l'imitation de leurs vertus, la Contre-Réforme encouragea l'acquisition et la promotion des lieux de pieuse mémoire, des reliques et des objets ayant une relation avec les saints. Or l'Ordre ne possédait aucun endroit, aucune relique ou aucun objet qui pût être relié à St Paul. Le lieu le plus sacré était à Malte la grotte de Rabat où, selon, une antique tradition, St Paul aurait fondé la toute première communauté chrétienne sur l'île alors païenne. Dès lors, comment l'Ordre pouvait-il en priver l'Eglise locale et placer sous sa propre juridiction ce berceau du christianisme maltais ?

La gageure fut admirablement et fort diplomatiquement relevée au début du XVII^e siècle par le grand maître français Aloph de Wignacourt. Grâce à ses subtils efforts, mais aussi à des circonstances (dues à la chance ou à la Divine Providence selon chacun) qui travaillèrent pour lui mais qu'il sut aussi merveilleusement exploiter, Wignacourt réussit à acquérir pour l'Ordre rien moins que l'endroit sacré qui, selon la tradition, avait été sanctifié par trois mois de présence, de prières et d'activités de St Paul et qui passait pour le berceau de la foi chrétienne dans l'île. Ce faisant, il venait aussi d'offrir à l'Ordre une base désirée depuis longtemps, au sein même de la Vieille Ville qui lui était hostile.

Vers la fin de 1599, un gentilhomme espagnol, Juan Benegas de Cordoba, s'installa à Malte où il résida quelques 24 ans. Ayant visité la grotte de St Paul, il décida de dédier toute son action à Malte à la promotion et à la transformation de ce lieu pieux en un centre de prière et de pèlerinage à la fois local et international. Il se rendit aussi compte que cette grotte souterraine, reliée à l'église de St Paul qui était alors devenue l'église paroissiale de la zone de Mdina-Rabat, était passablement négligée, placée comme elle était dans une position peu protégée, au-dehors des murs de la ville. Sa piété et son zèle retinrent immédiatement

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

EARLY DRAWINGS OF RHODIAN BUILDINGS¹

The earliest representations of late-medieval buildings on Rhodes are probably those found from the fourteenth century onwards in frescoes showing a model of a church in the hands of its founders or patrons.² The buildings sketched in manuscripts of Cristoforo Buondelmonti's *Liber Insularum Archipelagi*, which date from circa 1420 onwards, seem to be standardized symbols which provide little or no reliable detailed information about any particular building.³ More reliable, though certainly debatable, are the "aerial" views of Rhodes town, possibly made in the West from models connected with fortification proposals; these are a group of illuminations, woodcuts and panel paintings connected from 1480 onwards with Guillaume Caorsin's account of the Turkish siege of that year, and also a view of 1486 in a manuscript of Konrad Grünemberg.⁴

Possibly closer to reality, though evidently rather crude, are five small marginal drawings in a manuscript copied, apparently on Rhodes, in or perhaps somewhat later than 1446. A chapter general of the Hospital meeting in Rome had approved a lengthy text containing a codification, inspired by Pope Eugenius IV, of the Order's statutes; that pope died in 1447 and the legislation of 1446 lapsed, but a manuscript in different hands, partly in Latin and partly in Italian, survived.⁵ At some point, a later commentator drew in the margins of folios 131 verso to 132 verso five sketches showing buildings on Rhodes together, on folio 133 recto, with representations of the Marshal's standard and of a war horse. These drawings illustrated certain statutes and beneath them were captions which explained the drawings. Other marginal comments in Latin, which briefly resumed the main text, were written on folios 131 to 133 in a hand which differed from that of the main text. The captions for the first four sketches were in Italian and the next three in Latin.

The captions were apparently all in the same hand as that of the marginal comment and probably therefore the captions postdated the copying of the main text; the same was probably also the case for the marginal drawings.

The first drawing, with the caption *Chiauj et Casa del comu[n] thesoro* (fig. 1), illustrated proposed regulations concerning the three *bailliui* or Conventual officers who were to hold the keys to a *casa* or box kept in the Treasury. It depicted three similar keys next to a simple oblong building with three barred windows; no entrance was shown. The original location of the Treasury, which was housed in a *domus* by 1320, with its officials, scribes and records, is obscure.⁶ In 1442 the Treasury and its *apotheca* were somewhere in the south-west quarter of the inner *castrum*.⁷



Fig. 1 - Chiavi et Casa del comun thesauro.

¹ The author is most grateful for the extensive help provided by Jean-Bernard de Vaivre. The figures are slightly enlarged with respect to the original.

² I. Christoforaki, *Patronage and Donation in the Churches of Rhodes from 1204 to 1522* (M. Phil. thesis: Oxford, 1992), 66-67, 70, 123, 132, 134, 147.

³ C. Barsanti, "Rodi descritta e illustrata nel *Liber Insularum Archipelagi* di Cristoforo Buondelmonti," in *15 Khronia ergon apokatastases ste mesaionike pole tes Rhodou*, i (Athens, 2007); A. Luttrell, *The Town of Rhodes: 1306-1356* (Rhodes, 2003), 48.

⁴ *Ibid.*, 48-51, figs. 12-14; illustrations and discussion in J.-B. de Vaivre, "Autour du grand siège de 1480: Descriptions de Rhodes à la fin du XV^e siècle," *Société de l'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte: Bulletin*, XXII (2009).

⁵ Valletta, National Library of Malta, Archives of the Order of Saint John, Cod. 1698, discussed in J. Sarnowsky, *Macht und Herrschaft im Johanniterorden des 15. Jahrhunderts: Verfassung und Verwaltung der Johanniter auf Rhodes (1421-1522)* (Münster, 2001), 31-36.

⁶ Luttrell (2003), 83, 116, 119, 239, 287.

⁷ Malta, Cod. 355, f. 88-88v: the reference was to a *via qua itur de dicta magna strata* [Knights' Street] *versus portam castris versus thesauram ubi est pons levaticius*, to a garden belonging to the Castellany of Rhodes which extended to the walls of the *castrum*, and to the *apotheca nostri communis thesauri*. Possible evidence that the Treasury was attached to the *auberge* of France in Knights' Street seems inconclusive: A. Gabriel, *La cité de Rhodes: MCCCX-MDXX*, 2 vols. (Paris, 1921-1923), ii, 54. A building just north of the Suleyman mosque is hypothetically identified as the Treasury: J.-B. de Vaivre, "Sur Quelques Monuments de Rhodes," *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres: Comptes Rendus* (2009), 357 and fig. 19; *idem*, "Le siège de 1480, les tremblements de terre de l'année suivante et la reconstruction de Rhodes jusqu'en 1522," in *Les sièges de Rhodes de l'Antiquité à la période moderne*, ed. N. Faucherre – I. Pimouget-Pédarros (Rennes, 2010), 263-264 and nn. 263-264 [not consulted]. Its present aspect, perhaps rebuilt after 1446 circa, is quite unlike the building in the drawing [1]. In fact before 1491 Fr. Reginald de Saint Simon, Treasurer from 1486 to 1491, had rebuilt the Treasury (*fait bastir et edifier ledit tresor*): Malta, Cod. 77, f. 44v [reference supplied by Jean-Bernard de Vaivre]. It is possible that the earlier Treasury was housed in the gallery across the top of Knights' Street, since in 1428 a house of the Spanish *langue* was in a street leading to the Conventual church "under the Treasury" – *per quem itur ad Ecclesiam Sancti Johannis sub tesauris*: Malta, Cod. 348, f. 84v. This gallery is possibly shown in the Caorsin and Grünemberg views: de Vaivre, "Autour" (2009), figs. 5, 71. That might explain why the Treasury has not been located earlier than 1428.



Fig. 2 - *Magazeno del comun thesoro.*

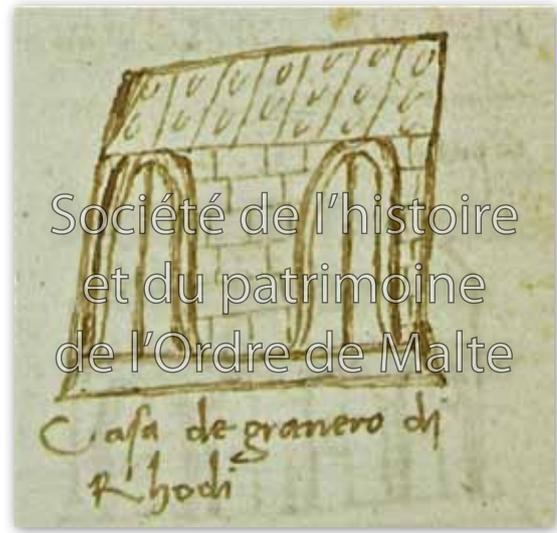


Fig. 3 - *Casa de granero di Rhodi.*

The next drawing (fig. 2) was entitled *Magazeno del comu[n] thesoro*. The relevant text decreed that there should be a *magazeno* or storehouse, presumably the *apotheca* of 1442. It was evidently separate from the *casa* with the three locks, and it was to contain *drappi, panni, ererie et altre robe et cose grosse* - clothes, materials and other bulky goods; it was to have a strong lock which was shown in the drawing. This simple building, with a sloping and possibly tiled roof, had two windows each with a grille, a central entrance rounded at the top, and a door with a large bolt and lock. Another drawing (fig. 3) related to a text concerning the *preceptor granarie* who had charge of the grain stores, and it showed the *Casa de granero di Rhodi*. This building, similar to that of the *magazeno* of the Treasury, had a sloping tiled roof and two rounded doorways which were similar to that of the *magazeno* of the Treasury though the drawing showed no bolt or lock.

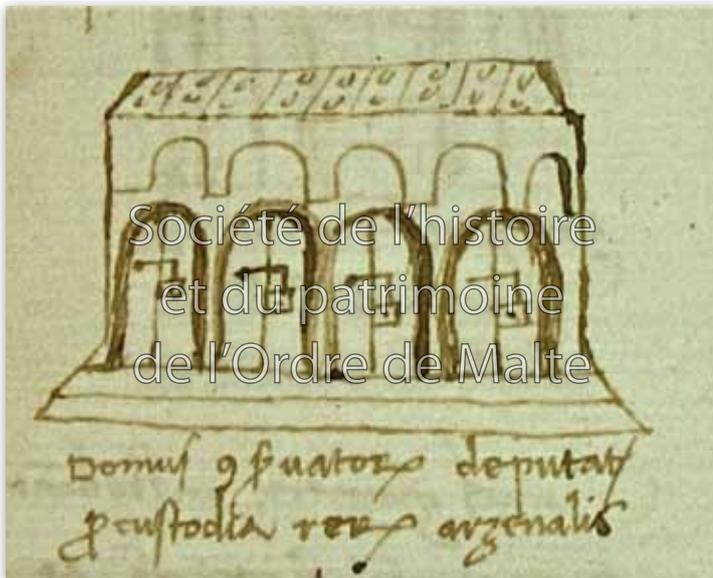


Fig. 4 - *Domus conseruatorum deputata pro custodia rerum arzenalis.*

These three sketches presented simple, undecorated buildings with the rounded doorways common in Hospitaller Rhodes; whether or not they depicted real buildings or were instead simply highly simplified or even symbolic representations is not clear. Two other drawings, which were connected to the arsenal, probably came closer to a depiction of real edifices. Drawing (fig. 4) showed the *domus conseruatorum deputat[a] pro custodia rerum arzenalis*, the arsenal storehouse. This depicted an oblong building with four rounded doorways, each with a lock and bolt; unlike the treasury and granary stores, it also had an upper storey with a roof that may have been flat and with what looked like a blind arcade but which may have been intended as five rounded windows. The proposed statutes themselves made no mention of the arsenal or its *domus*, but legislated for a *commandatore della volta*, that is for a Commander of the Stores, and for

two *deputati*, presumably the *conseruatores*, all three of whom were to have a key. The *volta* was to contain wood – *fuste o legna*.

Another drawing, the *Arzenale d[i] Rhodj* (fig. 5), presented a building with four bays, each with a rounded vault, supported on their façade on five columns each with a capital. The roof was shown with the four vaults depicted in symbolic non-perspective form. Inside each vault the drawing showed on the floor at ground level some sort of grille. The general view of Rhodes by the Caorsin illuminator showed the vaulted bays, but only three of them rather than four.⁸

⁸ De Vaivre, "Autour" (2009), fig. 5.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

BON DE COMMANDE DES BULLETINS DÉJÀ PARUS

à adresser, accompagné de votre règlement à la
Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte
10 place des Victoires
75002 PARIS

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

M. M^{me} M^{lle}

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Souhaiterait recevoir (dans la limite des stocks disponibles) :

<input type="checkbox"/> N°1 (1992) 3 €	•	<input type="checkbox"/> N°11 (2002) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°21 (2009) 10 €
<input type="checkbox"/> N°2 (1993) 3 €	•	<input type="checkbox"/> N°12 (2003) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°22 (2009) 12 €
<input type="checkbox"/> N°3 (1993) 3 €	•	<input type="checkbox"/> N°13 (2003) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°23 (2010) 10 €
<input type="checkbox"/> N°4 (1995) 3 €	•	<input type="checkbox"/> N°14 (2004) 10 €	•	<input type="checkbox"/> N°24 (2011) 10 €
<input type="checkbox"/> N°5 (1996) 5 €	•	<input type="checkbox"/> N°15 (2004) 10 €	•	<input type="checkbox"/> N°25 (2011) 10 €
<input type="checkbox"/> N°6 (1998) 5 €	•	<input type="checkbox"/> N°16 (2005) 10 €	•	<input type="checkbox"/> N°26 (2012) 10 €
<input type="checkbox"/> N°7 (1999) 5 €	•	<input type="checkbox"/> N°17 (2006) 10 €	•	<input type="checkbox"/> N°27 (2012) 24 €
<input type="checkbox"/> N°8 (2000) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°18 (2006) 10 €	•	
<input type="checkbox"/> N°9 (2001) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°19 (2007) 10 €	•	Frais de port* :
<input type="checkbox"/> N°10 (2002) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°20 (2008) 10 €	•	_____
				TOTAL :

* Frais de port pour une collection complète (n°s 1 à 27) : France : **15 €**

Union Européenne : **30 €**

Reste du Monde : **60 €**

Règlement à réception de la facture

Date :

Signature :